



SUIVI DE TRAVAUX VALORISATION ENERGETIQUE

décembre 2016 - mars 2018

SYNDICAT MIXTE DES PAYS DE RANCE ET DE LA BAIE (S.M.P.R.B.)

34 rue Bertrand Robidou
22106 DINAN Cedex
Contact : M. Jean-Pierre LEGER

INSTALLATION

- Unité de Valorisation Énergétique
106 400 t/an
- Valorisation énergétique
(électricité) – 6,4 MW
- Installation de broyage des
encombrants 10 000 t/an
- Plateforme de maturation et de
stockage des mâchefers 25 000
t/an

MISSIONS CONFIEES

- Mission d'assistance à maîtrise
d'ouvrage pour le changement de
la supervision de l'IUOM de Taden

MONTANT DE LA MISSION

- 22 k€

MONTANT DES TRAVAUX

- 159 k€



CARACTERISTIQUES DU PROJET

Le Syndicat Mixte des Pays de la Rance et de la Baie regroupe 149 communes réparties sur l'Ille-et-Vilaine et les Côtes d'Armor pour une population de 280 000 habitants.

Construite en 1998, cette usine située à TADEN, fait partie du paysage environnemental breton. Elle est exploitée par IDEX via un contrat de DSP de 11 ans (de 2011 à 2022). 11 millions € de travaux de modernisation sont inclus dans la DSP.

Le remplacement du système de supervision et de contrôle commande, véritable cerveau de l'usine, s'avère indispensable car les pièces détachées du système ne sont plus produites : En cas de panne, les réparations risquent de devenir très compliquées (voire impossibles).

C'est dans ce contexte que le syndicat a décidé de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'assister dans le suivi de la prise en charge de cette mission de remplacement par le délégataire.

NOS MISSIONS

- Définition du besoin relatif au remplacement de la supervision et rédaction des pièces de la consultation
- Assistance pour le choix de l'entreprise
- Suivi des études et des travaux : validation des études de conception, suivi des essais en plateforme, et de la migration du système, participation aux essais post-migration jusqu'à réception

Focus :

SAGE ENGINEERING s'est assuré pour le compte du syndicat, du maintien des performances et de la continuité de service.